

double

LA
LUTTE ÉLECTORALE

DE
1906

LE PROGRAMME

DES TROIS PARTIS

PAR
Louis BERTRAND

député de Bruxelles



BRUXELLES
Imprimerie-Lithographie Veuve Désiré BRISMÉE
11, rue de la Prévôté, 11

—
1906

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY
ASTOR LENOX TILDEN FOUNDATION
500 FIFTH AVENUE
NEW YORK

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY
ASTOR LENOX TILDEN FOUNDATION
500 FIFTH AVENUE
NEW YORK

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY
ASTOR LENOX TILDEN FOUNDATION
500 FIFTH AVENUE
NEW YORK

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY
ASTOR LENOX TILDEN FOUNDATION
500 FIFTH AVENUE
NEW YORK

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY
ASTOR LENOX TILDEN FOUNDATION
500 FIFTH AVENUE
NEW YORK

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY
ASTOR LENOX TILDEN FOUNDATION
500 FIFTH AVENUE
NEW YORK

LA
LUTTE ÉLECTORALE

DE
1906

LE PROGRAMME

DES TROIS PARTIS

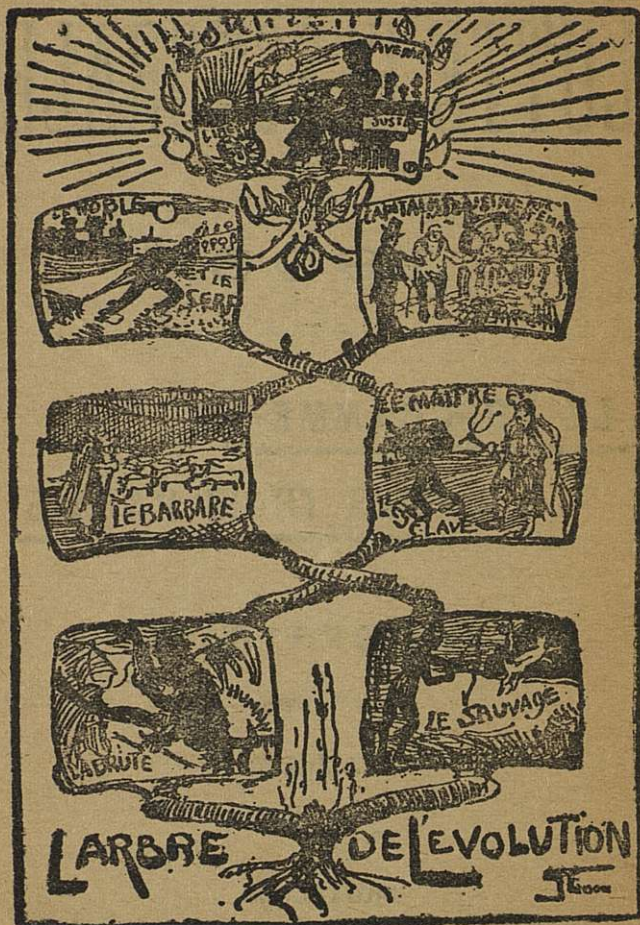
PAR
Louis BERTRAND

député de Bruxelles



BRUXELLES
Imprimerie-Lithographie Veuve Désiré BAISMÉE
11, rue de la Prévôté, 11

—
1906



Le capitalisme n'est pas le dernier stade de l'évolution

LA LUTTE DE MAI 1906

Dans quelques mois, les électeurs de la moitié du pays vont être consultés et vont procéder à l'élection des membres de la Chambre.

La lutte, tout semble l'annoncer, sera chaude, acharnée.

Les cléricaux vont se défendre avec énergie, car ils commencent à comprendre que la majorité du pays ne leur est plus favorable.

Les libéraux et les socialistes, de leur côté, s'apprêtent à attaquer énergiquement le gouvernement actuel qui depuis trop longtemps occupe le pouvoir, et qui use et abuse de celui-ci pour cléricaiser toutes nos institutions et pour endetter le pays.

L'opposition est d'accord pour renverser le ministère cléricol. Libéraux et socialistes feront dans ce but ce qui est possible et ils répondront ainsi à l'attente de tous les esprits progressifs de la Nation.

Mais chacun des partis en présence a le devoir de caractériser sa politique, de dire ouvertement et franchement ce qu'il pense, ce qu'il veut, où il croit aller, et par quels moyens il compte réaliser le but qu'il poursuit.

C'est une question d'honnêteté que d'agir ainsi et nous n'y faillirons pas !

POURQUOI VOTE-T-ON ?

Les élections ont lieu pour permettre à la Nation souveraine de faire connaître sa volonté.

L'expression de cette volonté, c'est le Parlement dont dépend le gouvernement. C'est donc pour la conquête

du pouvoir que les partis entrent en lutte, ce pouvoir devant appartenir à la majorité.

Mais il est utile ici de jeter un coup d'œil en arrière, car l'histoire politique de notre pays est pleine d'enseignements.

En 1830, nos pères firent la révolution pour conquérir la liberté et l'indépendance.

Ce furent surtout des ouvriers qui prirent un fusil et versèrent leur sang pendant les journées de septembre.

Mais une fois les Hollandais partis, une fois la liberté proclamée, l'indépendance conquise, ce furent des bourgeois et des nobles qui s'emparèrent du pouvoir.

Pour rédiger la charte nouvelle, on réunit un Congrès nommé — chose bizarre à coup sûr — par l'ancien corps électoral du régime hollandais, c'est-à-dire par une minorité de privilégiés!

La Constitution proclama hautement que c'est la Nation qui était souveraine, que tous les pouvoirs émanaient d'elle. Mais en même temps elle stipula que seuls les contribuables payant au moins 20 florins d'impôts directs à l'Etat seraient électeurs.

Le peuple qui avait versé son sang et que l'on disait souverain était exclu de la Nation.

Et De Potter pouvait s'écrier avec amertume :

« Ce n'était pas la peine de verser tant de sang pour aboutir à si peu de chose!... »

Il y avait en 1830 deux partis en Belgique : les catholiques et les libéraux.

Ces deux partis s'étaient unis pour faire la révolution.

Ils restèrent unis jusqu'en 1846 pour constituer le nouvel Etat en oligarchie bourgeoise, sacrifiant ainsi les intérêts et les droits de la majorité du pays composée des ouvriers, des paysans et des classes moyennes.

Dès le lendemain de la révolution de septembre, les ouvriers réclamèrent leur droit électoral.

On les repoussa dédaigneusement.

A partir de 1846, les partis clérical et libéral s'organisèrent à part et luttèrent l'un contre l'autre pour la conquête du pouvoir.



Souvenir de 1886 et de 1893

Mais chaque fois qu'il s'est agi de favoriser la bourgeoisie, les détenteurs de la Terre et du Capital, les deux partis étaient d'accord.

Pour tenir le peuple travailleur éloigné du pouvoir politique, pour le traiter en inférieur, en incapable, les deux partis s'entendaient également à merveille.

Cela dura longtemps.

Chaque fois que l'élite du peuple réclamait justice et faisait valoir ses revendications, on faisait le sourd et le dédaigneux quand on ne lui jetait par l'injure et l'opprobre.

Pendant plus d'un demi-siècle, ce régime se poursuivait sans trop de chocs violents. La bourgeoisie s'enrichissait en toute liberté pendant que le peuple travailleur, l'auteur principal de cette richesse accumulée, était plus misérable que jamais.

Le peuple n'avait aucun droit.

Il n'était protégé en rien contre les abus du capitalisme industriel et propriétaire.

C'est sur lui que l'on faisait peser les charges de l'Etat par les impôts de consommation et par l'odieux impôt du sang.

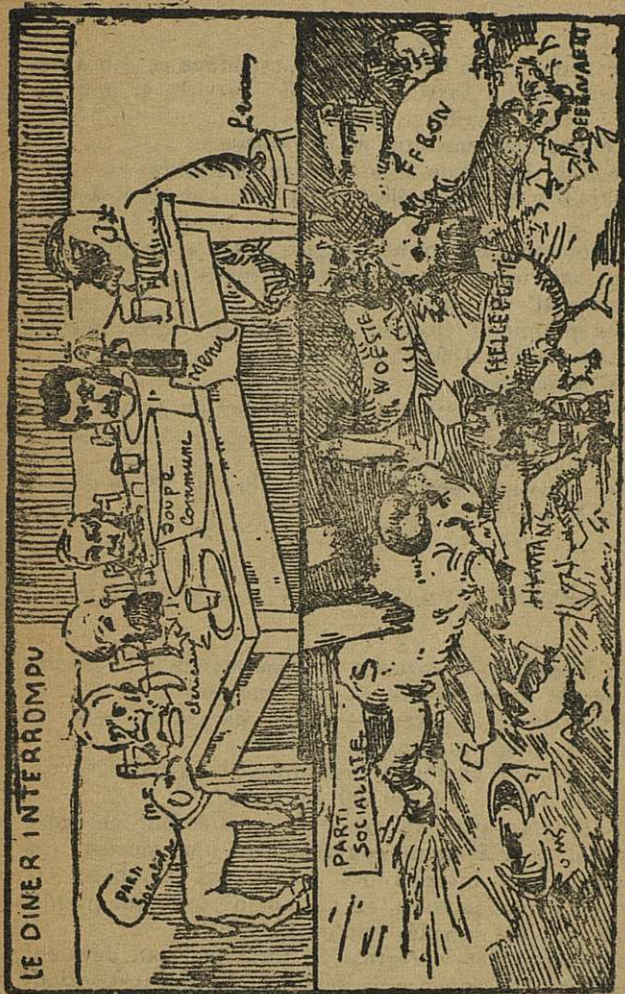
En 1886, il y eut une première secousse violente.

Dès ce jour, le Parti socialiste belge fit des progrès considérables et, la propagande aidant, peu à peu la masse de la classe ouvrière industrielle prenait conscience de son droit et de sa force.

La lutte populaire pour la conquête du suffrage universel se continua ainsi pendant des années pour aboutir enfin à

LA REVISION DE 1893

Le mardi 18 avril 1893, la Chambre était convoquée pour discuter le budget des chemins de fer. Mais dans le pays il y avait une agitation extrême. Des centaines de mille ouvriers avaient quitté les usines, les chantiers et les ateliers. Des conflits sanglants éclataient un peu partout, à Mons, à Borgerhout, à Gand, à Bruxelles...



Comme quoi les moutons deviennent parfois enragés !

La séance de la Chambre fut suspendue et peu après on présenta un texte nouveau de l'article 47 qui fut voté : c'était le suffrage plural !

L'oligarchie censitaire était vaincue.

Tous les Belges de 25 ans étaient électeurs.

Mais il y avait des électeurs à une, à deux et à trois voix.

Néanmoins, un grand progrès était accompli et le peuple ouvrier et paysan avait désormais son mot à dire dans les affaires du Pays.

Les premières élections du nouveau régime eurent lieu en octobre 1894.

Qu'en sortit-il ?

Les cléricaux revinrent à la Chambre en grande majorité.

Les libéraux étaient écrasés.

Les socialistes entraient au nombre de 28 au Palais de la Nation !

POURQUOI AVAIT-ON FAIT LA REVISION ?

On avait fait la revision pour permettre à la grande masse des non-électeurs d'avoir leur mot à dire et de pouvoir choisir des représentants chargés de faire les lois et de voter les impôts.

De 130,000 électeurs censitaires, le nouveau corps électoral s'éleva à 1,300,000 électeurs.

La revision avait été réclamée pour établir un ordre nouveau, pour avoir un gouvernement plus soucieux des droits et des intérêts des petits, des humbles, des ouvriers et des paysans, en un mot de ceux qui jusqu'alà avaient été sacrifiés honteusement !

La revision et le régime électoral nouveau devaient avoir pour conséquence de démocratiser nos institutions de les rendre plus populaires, puisque la démocratie et le peuple avaient désormais voix au chapitre.

C'est ainsi que le Parti ouvrier socialiste fit son entrée à la Chambre, ses élus représentant surtout les

travailleurs de la grande industrie des provinces de Hainaut et de Liège.

Mais le personnel politique des partis catholique et libéral ne fut guère modifié.

Les chefs du parti libéral qui avaient combattu la revision et s'étaient déclarés les adversaires décidés du suffrage universel et même du vote plural, MM. Frère, Bara, etc., furent évincés.

Les chefs du parti catholique d'aujourd'hui, les de Smet de Naeyer, les Woeste, les Schollaert, les Helleputte, etc., qui votèrent contre le nouvel article 47 ou s'abstinrent au vote, rentrèrent cependant à la Chambre.

La classe ouvrière pour qui la revision avait été faite, n'eut pas de représentants directs sur les listes catholiques, sauf à Bruxelles et à Gand. Il est vrai que depuis ces députés ouvriers ont dû faire place aux Verhaegen, aux Renkin et autres Carton de Wiart!

La classe des paysans, si nombreuse cependant dans le pays, n'eut pas non plus de représentants directs au Parlement de 1894 et si depuis lors *boerke Van Brussel* a fait son entrée à la Chambre, cette élection s'est faite malgré les dirigeants cléricaux de Saint-Nicolas.

L'ÉVOLUTION DES IDÉES

Mais si le personnel politique des deux partis bourgeois n'a guère été modifié depuis la revision, ce qui à coup sûr est un non sens, il faut reconnaître que les idées démocratiques ont marché.

C'est au parti socialiste que revient surtout l'honneur d'avoir effectué ce changement radical.

C'est à lui aussi, ou si l'on préfère, à la peur qu'il a inspirée depuis dix ans, que l'on est redevable de la conversion rapide des manchestériens catholiques d'abord, libéraux ensuite — bien qu'il y ait encore quelques réfractaires impénitents — conversion qui leur a fait abandonner leurs idées de non-intervention et les a ralliés à la nécessité de voter des lois d'ordre social, réglementant les conditions du travail.

Actuellement, les libéraux semblent d'accord avec les socialistes pour réaliser immédiatement les réformes vivantes :

Suffrage universel;
Instruction obligatoire;
Suppression du remplacement militaire;
Pensions ouvrières.

Ces réformes, le Parti ouvrier les réclamait depuis longtemps, c'est-à-dire depuis plus d'un demi-siècle (1).

Les chefs libéraux ne voulaient pas entendre parler du *Suffrage universel*.

Les progressistes, eux, pendant longtemps, se bornèrent à ne réclamer le droit de vote que pour ceux qui savaient lire et écrire.

Les doctrinaires, Frère-Orban en tête, déclaraient solennellement qu'ils ne voulaient du S. U. ni en un acte, ni en deux, ni en cinq !

Ils ajoutaient que si les ouvriers et les paysans étaient électeurs, ceux-ci vendraient leur vote pour un verre de genièvre.

L'instruction obligatoire est également au programme socialiste. Les cléricaux n'en veulent pas.

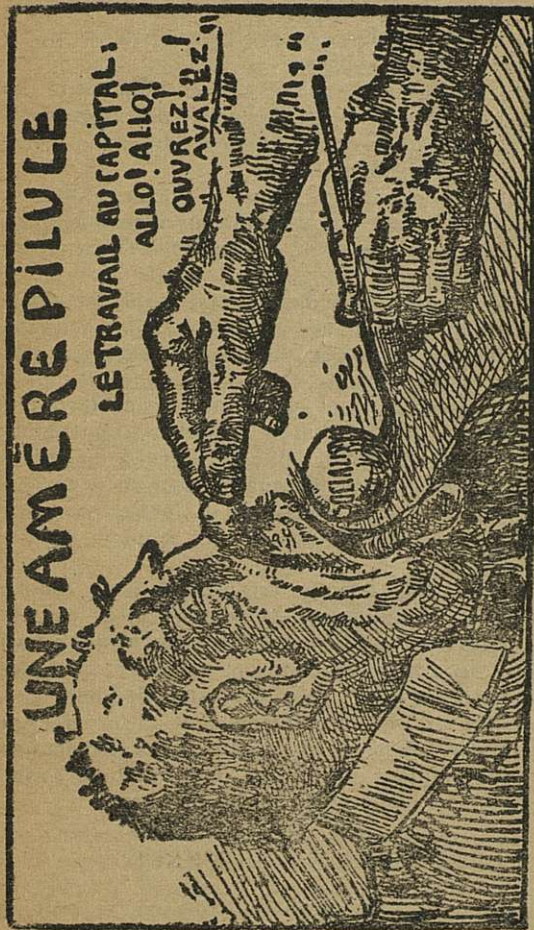
Les libéraux y sont ralliés aujourd'hui, mais il n'y a pas si longtemps que leur chef, M. Frère-Orban, déclarait ne pas vouloir de cette réforme qu'il comparait au régime de la schlague...

Même constatation en ce qui concerne la *suppression du remplacement militaire*.

Les libéraux ont occupé le pouvoir pendant de longues années et ils ont maintenu l'odieux régime du remplacement. Ils trouvaient juste, légitime, que les fils de bourgeois ayant tiré un mauvais numéro, se fissent remplacer par des fils d'ouvriers et de paysans. Ils étaient d'accord en cela avec les cléricaux les plus conservateurs.

Si les libéraux sont devenus, comme les socialistes, les adversaires du remplacement militaire, il faut les féli-

(1) Voyez les journaux et programmes socialistes de 1848 et avant.



Ils en avaleront encore !

citer, mais il faut attribuer ce changement d'opinion à l'évolution des idées dont le parti socialiste a été le principal artisan en Belgique.

Et pour les *Pensions ouvrières*, on peut faire les mêmes constatations : c'est à l'influence des idées socialistes que l'on voit les partis bourgeois admettre aujourd'hui ce qu'ils combattaient hier.

Au moment où les partis vont se recommander au corps électoral et faire des déclarations démocratiques, il nous a paru juste, légitime, de rendre à César, c'est-à-dire au Parti Ouvrier, ce qui lui revient.

Si nous le faisons, c'est dans l'espoir que le peuple donnera surtout sa confiance à ceux qui ont toujours défendu la démocratie, malgré la conversion de ceux qui, en définitive, ne sont que des *démocrates de fraîche date*. En effet, les libéraux quand ils étaient au pouvoir n'ont réalisé aucune des réformes qu'ils défendent aujourd'hui. Quant aux catholiques, ils étaient logés à la même enseigne et ne sont entrés depuis dix ans dans la voie des réformes sociales que contraints et forcés, par peur du socialisme, et en se résignant à faire ce qu'on appelle *la part du feu*!

Nous répétons donc que les socialistes veulent, comme les libéraux, le renversement du gouvernement clérical et l'avènement d'un gouvernement démocratique, mais nous avons cru utile et juste de rappeler quelques points de notre histoire politique, afin de donner à chacun ce qui lui revient légitimement et de ne pas permettre à des convertis de se dire plus démocrates que ceux qui l'étaient de longue date, surtout avant que les ouvriers et les paysans fussent électeurs...

LES PARTIS EN PRÉSENCE

Aux élections de mai prochain, trois partis vont se trouver en présence, trois partis vont se disputer la faveur du peuple souverain, à savoir :

Le Parti clérical — aidé des démocrates chrétiens domestiqués;

Le Parti libéral;

Le Parti ouvrier socialiste.

Il y aussi le parti démocrate chrétien non domestiqué, mais ce parti ne possède rien en propre : son programme démocratique est emprunté aux autres partis et apprêté à la sauce religieuse.

Il y aura donc, aux élections de mai prochain, trois grands partis qui se disputeront la faveur du corps électoral.

Les cléricaux, maîtres du gouvernement depuis 1884, vont se défendre énergiquement et ils ne reculeront devant aucun moyen, quel qu'il soit, pour se maintenir au pouvoir et y continuer la jolie besogne que l'on sait.

Les libéraux et les socialistes, chacun de leur côté, vont également batailler ferme contre l'autorité cléricale et pour des réformes démocratiques. Cette lutte se fera de la part des partis d'opposition sans pacte, sans entente préalable, sauf dans quelques arrondissements où libéraux et socialistes ont dû, à cause des petites circonscriptions électorales imposées par la majorité cléricale, se coaliser contre le gouvernement réactionnaire et conclure un cartel qui laisse à chaque allié son entière autonomie.

Chacun des deux partis d'opposition fera son devoir, nous en avons la conviction. L'accord existe tacitement pour réaliser d'urgence certaines réformes, mais les libéraux et les socialistes, il faut le reconnaître, ne sont plus d'accord sur d'autres questions, d'intérêt plus lointain.

Ce qui distingue les partis bourgeois du parti socialiste, c'est qu'ils vivent au jour le jour, qu'ils admettent les bases essentielles de l'ordre social actuel, tandis que les socialistes considèrent cet ordre social comme purement transitoire, comme l'a été le régime de l'esclavage, le régime féodal, et qu'il poursuit un idéal basé sur la justice, la solidarité, par l'appropriation collective de la terre et des instruments de production.

Le parti socialiste va au fond des choses. Il poursuit, à côté des réformes politiques, une réorganisation de la vie économique de la société, par une transformation profonde du régime capitaliste et propriétaire.

TROIS PARTIS — DEUX CLASSES

S'il y a trois partis qui au mois de mai prochain vont solliciter les suffrages du corps électoral, au fond il n'y aura en réalité que deux classes en présence :

La classe de ceux qui vivent de leur travail;

La classe de ceux qui vivent des bénéfices industriels, intérêts et dividendes de leurs capitaux, de la rente de la terre et des immeubles.

Des membres de ces deux classes peuvent marcher d'accord pour réaliser certaines réformes d'ordre politique intellectuel et moral, mais cet accord ne subsiste plus lorsqu'il est question de la structure économique de la société.

Entre ceux qui vivent de leur travail et ceux qui vivent de la rente et des bénéfices, produits du travail d'autrui, il y a forcément antagonisme.

La part du Travail ne peut augmenter qu'en réduisant la part qui revient actuellement au Capital et à la Propriété.

Or, au fond des luttes politiques, de la lutte pour la conquête de l'Etat, ce que l'on poursuit surtout, dans les régimes démocratiques, c'est de réduire la puissance de l'oïveté, de ceux qui vivent et s'enrichissent du travail d'autrui, travail de l'esclave, jadis, travail du serf, hier, travail du salarié, aujourd'hui.

La Révolution de 1789 qui a assuré le triomphe de la bourgeoisie n'a-t-elle pas eu pour but de modifier le régime de la propriété?

La richesse alors était surtout représentée par la terre et celle-ci était la propriété de familles nobles. La Révolution bourgeoise de 1789 a surtout tendu à donner la terre à celui qui la cultive.

Pendant un certain temps, la propriété a été démocratisée, mais l'évolution qui se poursuit depuis un siècle, grâce aux lois sur la propriété et grâce au régime politique, nous éloigne de ce qui était l'idéal alors.



Telle est l'image de la Société capitaliste....

Quoi que l'on dise et que l'on pense, le nombre relatif des propriétaires est en diminution en Belgique :

En 1834, il y avait 23 propriétaires par 100 habitants.	
En 1855, il y avait 22 propriétaires	»
En 1880, il y avait 21 propriétaires	»
En 1900, il y avait 18 propriétaires	»

Pour les terres cultivées, il en est de même. Voici ce que nous apprennent les documents officiels :

	Hectares cultivés.	
	En propriété.	En location.
En 1846	1,423,452	1,179,583
En 1866	1,339,795	1,223,958
En 1896	1,287,155	1,320,358

Il s'agit là, bien entendu, de toutes les terres, y compris les bois.

C'est dans les Flandres surtout que le divorce entre la culture et la propriété est le plus complet.

Et parmi ceux que l'on compte, parmi les propriétaires, combien de milliers d'entre eux n'y a-t-il pas qui ne sont propriétaires que de nom et dont les biens sont largement hypothéqués !

La valeur vénale des terres augmente. En 1830, l'hectare valait en moyenne 2,000 francs et actuellement plus de 3,000.

Le fermage moyen, qui s'élevait à 60 francs par hectare en 1830, se paie plus de 100 francs aujourd'hui, et cela sans que le propriétaire ait fait quoi que ce soit pour déterminer cette plus-value.

Le paysan-cultivateur dépend de son propriétaire. Toutes les améliorations apportées par son travail à la terre ne profite qu'au propriétaire qui, à la fin du bail, élève son prix, et le pauvre paysan est obligé de passer par ces conditions, car il a besoin de la terre pour vivre...

Il y a donc antagonisme entre les propriétaires et le paysan cultivateur : celui-ci a intérêt à voir réduire le taux des fermages alors que le propriétaire a un intérêt diamétralement opposé. Que le propriétaire soit catho-



lique ou libéral, cela ne change rien à l'affaire, car tous deux sont propriétaires avant tout !

Dans les villes, il en est de même. La valeur du sol augmente à mesure qu'augmente le chiffre de la population. Tel terrain valant, il y a vingt ans, 30,000 francs l'hectare, vaut 1 million aujourd'hui ! De là la cherté des loyers, de là des familles entassées dans des taudis infects et payant pour leur logement une bonne partie de leur salaire.

Mais depuis 1789, la terre n'est plus l'unique richesse. L'industrie est née, la grande industrie mécanique bien entendu.

Les artisans d'autrefois qui étaient indépendants et vivaient du produit de leur travail, ont été expropriés — sans indemnité — de leurs moyens de travail, par suite de la concurrence du machinisme et de la production en grand.

La lutte s'est engagée entre industriels, les gros essayant de ruiner les petits.

Dans la grande industrie, la concentration s'opère lentement, mais sûrement.

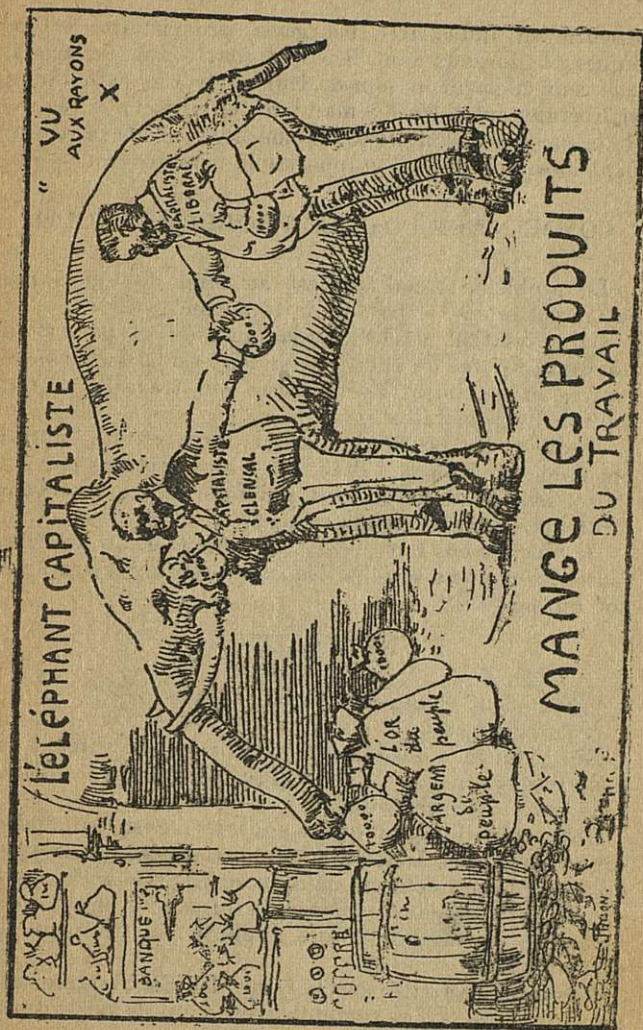
Voici des chiffres, à vingt années de distance, alors surtout que la production est devenue beaucoup plus forte :

	1880	1900
Houille, mines exploitées	164	118
Hauts-fourneaux :	57	55
Fabriques de fer et Usines	411	369

Après la lutte, après l'écrasement des petits et moyens industriels, ceux qui survivront, les sociétés anonymes surtout, s'entendront et constitueront des syndicats de vente, des trusts, des cartels.

Encore une fois, ce qui importe le plus, c'est d'améliorer les conditions du travail, c'est-à-dire le sort des ouvriers et des paysans, et, pour cela il est indispensable de réduire au minimum la part du capital et de la propriété.

Quand on parle de ces questions, qui sont cependant



essentielles, industriels, bourgeois, propriétaires catholiques et libéraux sont d'accord contre leurs ouvriers, que ceux-ci soient ou non de leur parti. Car catholiques et libéraux ont intérêt à maintenir en vigueur le régime de la propriété capitaliste d'aujourd'hui, et ils se régentent lorsqu'on parle d'y apporter la moindre restriction.

COMMENT SE POSE LE PROBLÈME SOCIAL

Le problème social qui est au fond de toutes nos luttes politiques, se pose de la façon que voici :

L'organisation actuelle de la propriété et du travail est injuste parce qu'elle favorise ceux qui possèdent, les riches, au détriment de la masse qui travaille et qui souffre, les prolétaires.

Jusqu'ici les possesseurs de la Terre et du Capital ont été les maîtres de l'Etat. Ils se sont protégés par des lois et avec l'aide de la force publique contre les revendications des travailleurs salariés.

De plus, ils ont fait peser sur les petits et les humbles toutes les charges sociales, les impôts en argent et l'impôt du sang.

UNE SOLUTION

Il faut donc changer ce régime injuste.

Mais comment ?

En réduisant au minimum, puis en supprimant la part, prélevée par le capital et la propriété sur les fruits produits par les travailleurs.

Pour cela il n'y a qu'un moyen : c'est de rendre communs à tous, la terre et les instruments de la production qui sont détenus maintenant par une seule classe sociale, car aussi longtemps que le travailleur ne sera pas le maître du capital, il sera exploité par ceux qui le détournent.

C'est la collectivité, sous la forme de l'Etat transformé, des provinces et des communes ou d'autres organismes d'intérêt collectif, qui doit se substituer aux possesseurs actuels de la terre et des instruments de production.



Cela peut se faire, sans violence, par le rachat, par une modification aux lois sur l'héritage, la propriété et les impôts, par le développement des services publics qui constituent aujourd'hui des monopoles privés, soit par d'autres moyens que le temps ou les circonstances détermineront.

Mais cela doit se faire si l'on veut mettre fin à l'antagonisme actuel.

Et cela se fera, parce que le régime du salariat, s'il est un progrès sur les régimes anciens, n'est pas plus légitime que ne le furent l'esclavage et le servage.

Cela se fera parce que grâce à l'organisation démocratique de nos institutions politiques, les non-possédants, les travailleurs, forment la majorité dans la Nation, et cette majorité étant souveraine et devenant maîtresse de l'Etat, se servira de cette souveraineté pour faire la guerre à la misère, à l'injustice, et que dans ce but elle devra s'en prendre au régime capitaliste lui-même.

LE PARTI CLERICAL ET LE PROBLÈME SOCIAL

Le problème qu'il s'agit de résoudre, c'est ce qu'on est convenu d'appeler *le problème social*, comportant principalement les rapports du travail et du capital, et le régime de la propriété.

Ce problème préoccupe les partis dans tous les pays civilisés. Les questions politiques ont aussi leur importance, sans doute, mais elles ne sont que des instruments au moyen desquels on doit assurer une réorganisation économique de la société.

Examinons donc comment les divers partis politiques envisagent le problème social et quelle solution ils prétendent y donner.

Voici d'abord le PARTI CLERICAL, autrement dit le parti catholique et conservateur.

Aux maux dont souffre l'humanité depuis des siècles, l'Eglise et avec elle le parti catholique n'a jamais



trouvé d'autre remède que de prêcher la résignation aux malheureux et de recommander la charité aux riches et aux puissants.

S'adressant aux pauvres, les prêtres disent :

« La terre est une vallée de larmes; plus vous souffrirez ici-bas, plus heureux vous serez après votre mort. »

Aux riches, l'Eglise dit qu'ils ont pour devoir de faire la charité à leurs frères misérables.

Et après dix-neuf siècles du règne du Christianisme, la misère existe toujours, alors que les richesses acquises ont augmenté dans des proportions fantastiques!

L'Eglise catholique et ses prêtres ont transformé l'idée religieuse en instrument de domination. La religion catholique, telle qu'elle est organisée, est devenue entre les mains des classes possédantes un moyen d'exploitation de la masse.

Les prêtres, sous la direction des évêques et du chef suprême de l'Eglise, le Pape, sont les gendarmes spirituels à la disposition du capital et de la propriété. Ils prêchent la résignation aux pauvres, le respect des riches et des puissants, l'obéissance aux lois faites contre les masses et au profit des riches. Dans certains villages, à l'époque où l'on paie les fermages, il est des prêtres qui dans la Chaire dite de Vérité font des sermons sur l'obligation pour les fermiers de payer régulièrement leur loyer aux propriétaires du sol...

Ainsi comprise, la religion est simplement l'auxiliaire du monde capitaliste.

Un moment, cependant, l'Eglise a été effrayée et a songé à se mettre du côté du peuple... C'était il y a une quinzaine d'années. Le socialisme faisait des progrès rapides dans les principaux pays d'Europe et le Pape s'était décidé à publier sa fameuse Encyclique sur la condition des ouvriers.

L'Episcopat belge fut un moment hésitant. Un seul évêque, celui de Liège, marcha de l'avant, et, croyant tendre un piège au socialisme et l'empêcher de se développer, il favorisa la propagande démocratique-chrétienne de l'abbé Pottier.

Cet abbé et quelques-uns de ses disciples prirent

leur rôle au sérieux et les principes qu'ils défendaient dans leurs écrits et dans les réunions sentaient fortement le roussi socialiste...

Aussitôt une clameur indignée s'éleva dans le monde conservateur catholique de Liège. Quelques-uns des millionnaires fortement engagés dans l'industrie et la haute finance s'en allèrent trouver l'évêque, M. Doutreloup et lui firent ce marché :

— Ou bien vous désavouerez l'abbé Pottier et ses doctrines révolutionnaires et l'empêcherez de continuer sa propagande subversive, ou bien nous cesserons de vous donner chaque année les milliers de francs nécessaires à vos œuvres.

L'évêque demanda à réfléchir... puis capitula. Il sacrifia l'abbé réformateur et ses doctrines pour garder la belle galette et l'estime des gros millionnaires cléricaux.

Il y eut bien quelques protestations, quelques grincements de dents dans le camp démo-chrétien. Le professeur Kurth dénonça les « coffres-forts en délire », mais ceux-ci sortirent vainqueurs de cette lutte, les billets de banque ayant eu plus de poids que les principes de justice de la démocratie chrétienne.

L'abbé Pottier quitta la Belgique et... fut nommé chanoine !

Et ainsi il apparut une fois de plus que la religion est exploitée par les classes riches pour dominer la classe laborieuse et la tenir sous le joug à la plus grande gloire du Dieu Capital et de la déesse Propriété...

Un autre exemple prouve que la religion est devenue un simple instrument de domination politique. En Hollande, n'a-t-on pas vu les catholiques les plus ultramontains s'allier aux protestants, aux calvinistes les plus fanatiques, et ce, pour faire pièce au parti libéral hollandais qui préconisait certaines réformes démocratiques ?

Le Parti catholique, au pouvoir depuis 1884, a fait surtout œuvre réactionnaire.

Il a augmenté les impôts — surtout les impôts de consommation qui frappent principalement les pauvres

— et il a épargné les classes riches en leur permettant de voler effrontément le trésor, notamment sur les droits de succession.

Il a endetté le pays de près de deux milliards.

Il a manqué à toutes ses promesses en ce qui concerne les dépenses militaires qui n'ont jamais été aussi élevées.

Il a maintenu l'odieux remplacement militaire.

Mais là surtout où son action a été néfaste, c'est en matière financière.

Il n'a eu qu'un but : avantager la haute finance.

Il l'a fait en ce qui concerne le Congo et surtout le chemin de fer du Congo.

Il l'a fait en renouvelant le privilège de la Banque nationale.

Il l'a fait par ses conventions scandaleuses avec la Compagnie des Wagons-Lits dont le roi est un grand actionnaire.

Il l'a fait en prolongeant les concessions des Compagnies de Tramways à Bruxelles et à Anvers.

Il l'a fait en proposant de concéder à une société financière une ligne électrique de Bruxelles à Anvers.

Il le fera demain en accordant à des particuliers des concessions des mines en Campine...

Le gouvernement clérical a prostitué la justice en empêchant des poursuites contre des financiers voleurs, qui se sont enrichis en ruinant des milliers de gens.

Au point de vue moral et intellectuel, le gouvernement, chargé de veiller au développement de l'instruction publique, a tout fait pour favoriser les écoles cléricales au détriment des écoles communales publiques dont il avait la garde.

Il a cléricalisé tout : la magistrature, l'administration, l'enseignement, tout, tout !

Il a accordé abusivement des subsides à des œuvres cléricales qui n'y avaient pas droit.

En un mot, son action a été néfaste à tous les points de vue et il est temps de la faire cesser.

Sans doute, le gouvernement actuel a fait voter une série de lois dites sociales. Sans doute, alors qu'il y a

dix ans cléricaux et libéraux étaient les adversaires résolu de l'intervention de la loi en matière sociale, ils ont abandonné ces idées pour admettre cette intervention.

Mais comment se sont-ils convertis ?

Ils se sont convertis, non pas volontairement, mais par la force des choses, contraints et forcés, par suite des réclamations répétées de la classe ouvrière organisée en parti distinct.

Ils se sont convertis aussi par l'exemple des autres nations qui toutes étaient entrées dans la voie interventionniste et avaient légiféré depuis longtemps en matière sociale.

Mais, actuellement encore, nous sommes à la queue des nations industrielles en ce qui concerne les lois protectrices du travail.

Ainsi, pour juger de l'état d'esprit de nos maîtres, il suffit de rappeler l'attitude piteuse du ministre du travail, M. Francotte, lors de la discussion de la loi sur le repos du dimanche ainsi que l'étrange déclaration faite au moment du vote de cette loi par M. de Smet de Naeyer, qui s'abstint de la voter. M. Francotte restreignit le plus possible le champ de la loi et le chef du gouvernement, qui avait substitué par voie d'amendements à la proposition primitive un véritable projet nouveau, s'abstint sur le vote de ce même projet qu'il déclarait inutile.

Pour conclure sur ce point, nous pouvons déclarer que le parti catholique est un parti conservateur, réactionnaire, hostile à toute réforme démocratique, dévoué avant tout aux intérêts capitalistes et adversaire résolu de toute mesure qui aurait pour but de réduire la puissance illimitée du Capital et de la Propriété, mesure sans laquelle cependant aucun progrès sérieux ne peut être réalisé.

Ce parti doit donc être combattu avec énergie par tous ceux qui aiment la justice et veulent mettre fin aux abus par trop criants de notre organisation politique et sociale.

LE PARTI LIBÉRAL ET LES RÉFORMES POLITIQUES ET SOCIALES

Le parti libéral qui est sorti écrasé des élections du mois d'octobre 1894 et qui n'a repris quelque espoir que depuis deux ou trois ans, se croit appelé à reconquérir bientôt le pouvoir.

Si le parti libéral en est arrivé à nourrir de telles espérances, cela est dû à plusieurs causes.

D'abord, le pays commence à en avoir assez du parti cléricol.

Ensuite, le parti libéral s'est unifié et s'est quelque peu démocratisé.

Le parti libéral paraît aujourd'hui uni.

Mais pourquoi s'est-il divisé autrefois ?

C'est de l'histoire ancienne cela, dira-t-on ? Soit ! Mais en tout cas, l'histoire, même ancienne, est parfois instructive.

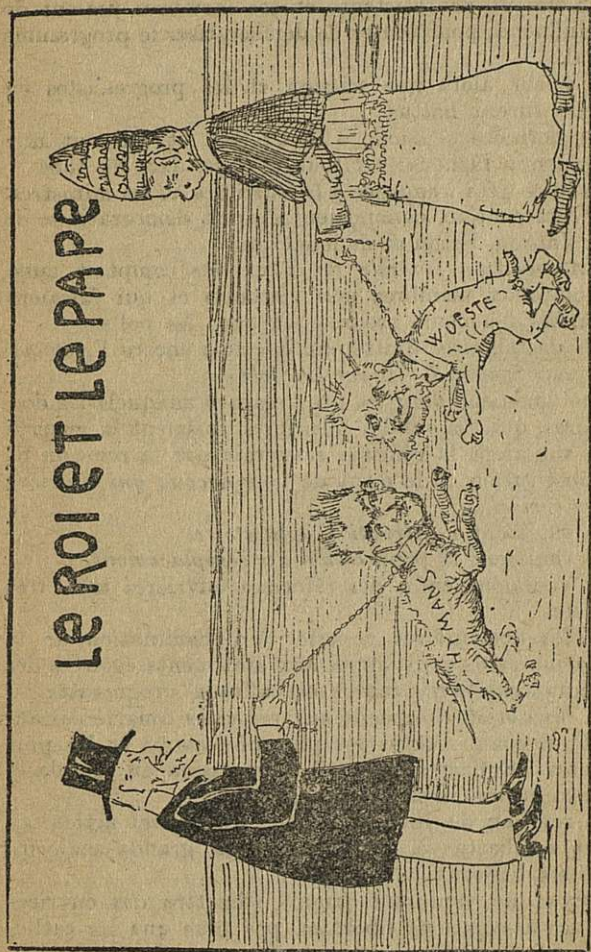
Pendant longtemps, le parti libéral a été, dans sa grande majorité, un parti ultra conservateur.

En matière politique — sauf en ce qui concerne les avantages à accorder au clergé — comme en matière économique, sociale et financière, il n'y a jamais eu une grande différence entre le parti libéral et le parti catholique. Tous deux étaient d'accord pour repousser toute réforme démocratique, pour maintenir les abus et les privilèges dont le peuple travailleur avait à souffrir, pour tenir celui-ci éloigné des urnes électorales et pour le laisser exploiter par les maîtres du capital et de la propriété.

Les divisions libérales ont été suscitées et maintenues par le clan conservateur ou doctrinaire du parti, contre les libéraux avancés qui voulaient démocratiser quelque peu notre organisation politique. En d'autres termes, les divisions libérales ont eu leur source, leur origine, dans la résistance de la masse du parti aux idées démocratiques.

La première division date de 1846-1848.

A Bruxelles et à Liège, on avait laissé entrer dans



Ceux qui tiennent les ficelles !

les Associations libérales un certain nombre de membres qui n'étaient pas électeurs et ces membres usaient de leur influence pour tenter de démocratiser le programme libéral.

Il y eut alors une scission et les progressistes ou avancés furent battus.

La dernière scission, à Bruxelles, et qui eut une répercussion fâcheuse sur tout le pays, date de 1884.

La lutte s'était engagée à la Chambre où les ministres, M. Frère en tête, dénonçaient l'esprit démocratique de MM. Janson, Feron et de leurs amis.

L'*Association libérale* de Bruxelles comptait aussi de nombreux membres non électeurs et qui faisaient triompher l'élément progressiste dans les polls.

Les doctrinaires quitterent une fois encore l'*Association* pour fonder *La Ligue libérale*.

Que voulaient donc les progressistes auxquels les doctrinaires, qui étaient les plus forts, faisaient la guerre?

Ils voulaient la réforme électorale par la revision de la Constitution et le droit de vote à ceux qui savaient lire et écrire.

Ils voulaient l'*instruction obligatoire*.

Ils voulaient la *suppression du remplacement*;

Ils voulaient enfin des réformes ouvrières très, très modestes.

Et les doctrinaires de crier à l'abomination de la désolation et de faire appel aux sentiments égoïstes des électeurs censitaires contre ces affreux progressistes!...

Ils résistèrent âprement aux réformes considérées aujourd'hui comme étant les plus nécessaires et les plus urgentes : Suffrage universel, suppression du remplacement militaire, instruction obligatoire.

La revision de 1893 et le vote du nouvel article 47 furent combattus à outrance par la grande majorité des chefs libéraux.

Ceux-ci ne voulurent jamais admettre des ouvriers dans les associations libérales, pas plus que les catholiques n'admettaient des ouvriers dans leurs sociétés politiques.

Les chefs libéraux furent aussi les derniers manches!

tériens, les adversaires résolus de l'intervention légale en faveur des ouvriers exploités par l'industrialisme tout puissant. Et si le parti libéral fut outrageusement battu lors des scrutins de 1894 et dans les suivants, il le doit, incontestablement, à son attitude anti-démocratique, hostile aux revendications du peuple des villes et des campagnes.

Une évolution s'est produite depuis lors, c'est certain.

Le parti libéral a fait peau neuve.

Il a brûlé ce qu'il adorait hier.

Il adore aujourd'hui ce qu'il considérait il y a peu d'années comme la victoire de la révolution et de l'émeute.

Nous nous en réjouissons, sans aucune arrière-pensée, car nous n'avons qu'un désir : c'est de voir réaliser des réformes capables de rendre le peuple plus instruit, plus intelligent, moins malheureux, moins exploité.

Mais le programme libéral d'aujourd'hui est-il bien solide ?

Le fameux « Manifeste des gauches libérales » du 20 décembre 1900, avec les réserves qu'il contient, ne laisse-t-il pas la porte ouverte à des palinodies ?

Sans doute, la grande majorité des députés libéraux appartient à la nuance progressiste du parti.

Mais à Bruxelles, à Liège, à Gand, à Anvers, l'élément modéré est encore puissant.

Enfin, tout le monde ne remarque-t-il pas qu'à la Chambre les chefs progressistes s'effacent de plus en plus pour ne laisser parler que ceux qui ont réclamé l'inscription des réserves dans la charte d'union ?

L'attitude des députés libéraux lors de la discussion de la loi sur le repos du dimanche n'a-t-elle pas été malheureuse ? Leurs scrupules constitutionnels n'ont-ils pas été un prétexte pour faire échouer une loi réclamée depuis longtemps par les travailleurs de tous les partis ?

Et dans la discussion des autres lois ouvrières, n'y a-t-il pas eu, de la part d'un certain nombre de députés libéraux, des résistances fâcheuses et regrettables, qui permettent de supposer que sur toutes ces questions

vitales, au point de vue du relèvement matériel des classes laborieuses, il est permis de ne pas avoir une absolue confiance dans les dispositions bienveillantes d'un certain nombre de libéraux?

Nous pouvons espérer cependant que l'évolution du parti libéral vers la démocratie s'accroîtra encore par la force des choses, par les nécessités d'une situation politique donnée.

Il y a certaines réformes sur lesquelles il y a identité de vue entre libéraux et socialistes. Une fois votées, un grand bien en résultera pour la classe ouvrière et la porte pourra s'ouvrir peut-être sur d'autres voies plus largement et plus profondément démocratiques.

Mais dans tous les cas, il est indéniable que des résistances sont à craindre de la part de certains libéraux.

Il est indéniable aussi que les réformes profondes, celles qui auront pour but de réduire la puissance de la classe capitaliste et celle de la grande propriété foncière, ne peuvent compter sur un appui bien chaleureux de la part de certains libéraux.

Il en sera de même peut-être des réformes financières, de celles relatives aux impôts.

C'est pourquoi, les ouvriers, les employés, les paysans, tous ceux en un mot qui vivent de leur travail, ont pour devoir de voter pour les candidats socialistes qui, sans réticences aucunes, veulent aller aussi loin que possible, pour mettre fin aux abus actuels et réaliser la plus grande somme de justice.

LE PARTI OUVRIER

SA RAISON D'ÊTRE — SON PROGRAMME POLITIQUE ET SOCIAL

A côté des deux partis libéral et catholique qui, pendant soixante-cinq ans ont été seuls représentés au Parlement, il est né un troisième parti, le Parti ouvrier socialiste.



Quand ce parti s'est constitué, la presse bourgeoise d'abord a fait autour de lui la conspiration du silence, et a fait semblant que rien de nouveau ne s'était passé.

Puis quand il a bien fallu reconnaître l'évidence, de braves gens ont dit :

— Pourquoi un parti nouveau, pourquoi surtout un parti de classe? Que les ouvriers libéraux adhèrent au parti libéral et les ouvriers catholiques au parti de M. Woeste.

Pourquoi?..

Mais tout d'abord parce que, s'il était trouvé des ouvriers assez naïfs pour demander d'entrer à l'*Association libérale* ou à l'*Association catholique* de leur localité, on leur aurait fermé la porte vivement en leur disant :

— On n'admet ici que des électeurs!

Or, les ouvriers n'étaient pas électeurs. Ces Belges de père en fils n'étaient rien dans leur pays, tandis que les étrangers naturalisés étaient citoyens et siégeaient à la Chambre et au Sénat!

Si les ouvriers ont fondé un parti en dehors des deux autres partis, s'ils ont fondé un parti appelé parti de classe, on peut dire qu'ils y ont été forcés et contraints, puisqu'on ne voulait pas d'eux dans les associations libérales et catholiques.

Mais il y a une autre raison qui justifie l'existence du parti ouvrier, et même une raison majeure.

Les deux partis libéral et catholique sont avant tout, on ne saurait assez le répéter, des partis bourgeois, c'est-à-dire des partis qui n'admettent pas que l'on touche au régime économique actuel.

Or, ce régime ne favorise qu'une minorité, minorité qui possède la terre et les instruments de production et qui use de sa puissance pour obliger la grande masse des non-possédants à travailler à son profit.

Il existe un antagonisme d'intérêts entre ceux qui possèdent et ceux qui ne possèdent pas et sont obligés de louer leurs bras et leur intelligence, s'ils veulent ne pas mourir de faim.



LE CHAR DU CAPITALISME ÉCRASANT
LA CLASSE OUVRIÈRE

C'est l'intérêt qui surtout guide les hommes.

Or, l'intérêt de l'ouvrier est opposé à l'intérêt du patron, comme l'intérêt du fermier est opposé à l'intérêt du propriétaire.

L'ouvrier, le cultivateur ont intérêt à voir réduire le plus possible le bénéfice du patron et la rente du propriétaire, tandis que les patrons et les propriétaires ne rêvent qu'une chose : voir augmenter leurs dividendes et leurs fermages.

Les partis libéral et catholique veulent le maintien du régime capitaliste et propriétaire actuel, sources d'abus et d'injustices, donnant le superflu aux parasites et la misère aux producteurs de la richesse.

Le parti ouvrier socialiste, au contraire, veut modifier profondément ce régime en transformant en propriété collective tout ce qui sert aujourd'hui de moyens d'exploitation de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre.

Les travailleurs, comme tels, c'est-à-dire comme victimes du régime capitaliste, doivent adhérer au Parti ouvrier et ne peuvent sans trahir leurs intérêts, sans manquer de bons sens, appartenir au parti de leurs maîtres, qui eux, s'ils sont en désaccord sur certaines questions politiques, sont parfaitement unis pour maintenir le régime dont ils profitent largement.

Mais le parti ouvrier sait fort bien que son idéal ne se réalisera pas du jour au lendemain, que même s'il avait la majorité dans les Chambres, il ne pourrait pas transformer sur l'heure toute la production capitaliste en production collectiviste, qu'une période de préparation plus ou moins longue sera nécessaire et qu'il faudra tenir compte, non seulement de la situation intérieure de la Belgique, mais aussi de celle des grands pays qui nous entourent et qui, à travers les siècles, ont toujours eu une grande influence sur notre destinée.

C'est pourquoi le Parti ouvrier possède un programme politique et des réformes économiques et sociales.



PROGRAMME POLITIQUE

Il veut d'abord le *suffrage universel*, instrument pacifique de réformes et de transformation sociale.

Il veut la *représentation proportionnelle* qui, avec de grandes circonscriptions électorales, accorderait à chaque parti la part de représentation qui lui revient et ferait de nos Chambres, de nos Conseils provinciaux et communaux l'image exacte du pays.

Il réclame l'*autonomie communale*, la nomination des bourgmestre et échevins par le Conseil communal et la liberté pour les communes de s'associer entre elles pour la création d'établissements d'utilité publique : hôpitaux, hospices, orphelinats, asiles, chemins de fer d'intérêt local, tramways.

Le Parti ouvrier veut la *réforme de l'Enseignement* : l'instruction obligatoire, l'organisation de cantines scolaires.

Il veut la *séparation des Eglises et de l'Etat*, la suppression du budget des cultes, la religion devant être considérée comme affaire privée.

Il veut la *revision du Code civil* en ce qui concerne le mariage et la puissance paternelle, pour instaurer l'égalité civile des sexes et des enfants naturels ou légitimes, la recherche de la paternité, la protection des enfants abandonnés.

Il veut la *réforme judiciaire*, remplaçant la justice d'une classe par la justice émanant de la volonté populaire par l'application des principes électifs à toutes les juridictions.

Il veut la *suppression des armées*, et en attendant l'organisation de l'arbitrage entre les nations et à titre purement transitoire, l'organisation de milices ou de la nation armée.

PROGRAMME ÉCONOMIQUE

Le programme économique du Parti ouvrier belge est plus étendu. Il comprend :

4. — MESURES GÉNÉRALES

1. *Organisation de la statistique.*

Intervention pécuniaire des pouvoirs publics dans l'Organisation de Secrétariats du travail, ouvriers et patronaux.

2. *Reconnaissance légale des associations.*

Et spécialement :

a) Revision de la loi sur les Syndicats professionnels;
b) Réforme de la loi sur les Sociétés de secours mutuels et des Sociétés coopératives et subvention des pouvoirs publics;

c) Répression des atteintes portées au droit d'association.

3. *Réglementation légale du contrat de travail.*

Extension des lois protectrices du travail à toutes les industries et, spécialement, à l'agriculture, la marine et la pêche. — Fixation d'un minimum de salaire et d'un maximum d'heures de travail pour les ouvriers, industriels ou agricoles, employés par l'Etat, les Communes, les Provinces ou les entrepreneurs de travaux publics.

Intervention des ouvriers et spécialement des syndicats ouvriers dans la confection des règlements. — Suppression des amendes. — Suppression des caisses d'épargne et de secours mutuels dans les ateliers. — Fixation d'un maximum de 6,000 francs pour les employés et administrateurs publics.

4. *Transformation de la bienfaisance publique en assurance générale de tous les citoyens.*

a) En cas de chômage;

b) D'incapacité de travail (maladies, accidents, vieillesse);

c) De décès (veuves et orphelins).

5. *Réorganisation des finances publiques.*

a) Abolition des impôts indirects et spécialement des impôts de consommation et des tarifs de douanes;

b) Monopole de l'alcool et des tabacs;

c) Impôt progressif sur le revenu. — Sur les legs et

donations entre vifs (sauf en cas de libéralités faites à des œuvres d'utilité publique);

d) Suppression de l'hérédité *ab intestat*, sauf en ligne directe et dans des limites à déterminer.

6. *Extension progressive du domaine public.*

Reprise par l'Etat de la Banque nationale et organisation sociale du crédit, accordé au prix de revient, aux particuliers et aux associations de travailleurs.

1° DOMAINE INDUSTRIEL :

Expropriation, pour cause d'utilité publique, des mines, des carrières, du sous-sol en général, ainsi que des grands moyens de production et de transport.

2° DOMAINE AGRICOLE :

a) Nationalisation des forêts;

b) Reconstitution ou développement des biens communaux;

c) Reprise progressive du sol par l'Etat ou les communes.

7. *Autonomie des services publics.*

a) Administration des services publics par des commissions spéciales autonomes, sous le contrôle de l'Etat;

b) Création de Comités élus par les ouvriers et employés des services publics, pour débattre, avec l'administration centrale, les conditions de rémunération et d'organisation du travail.

B. — MESURES SPECIALES

AUX TRAVAILLEURS INDUSTRIELS

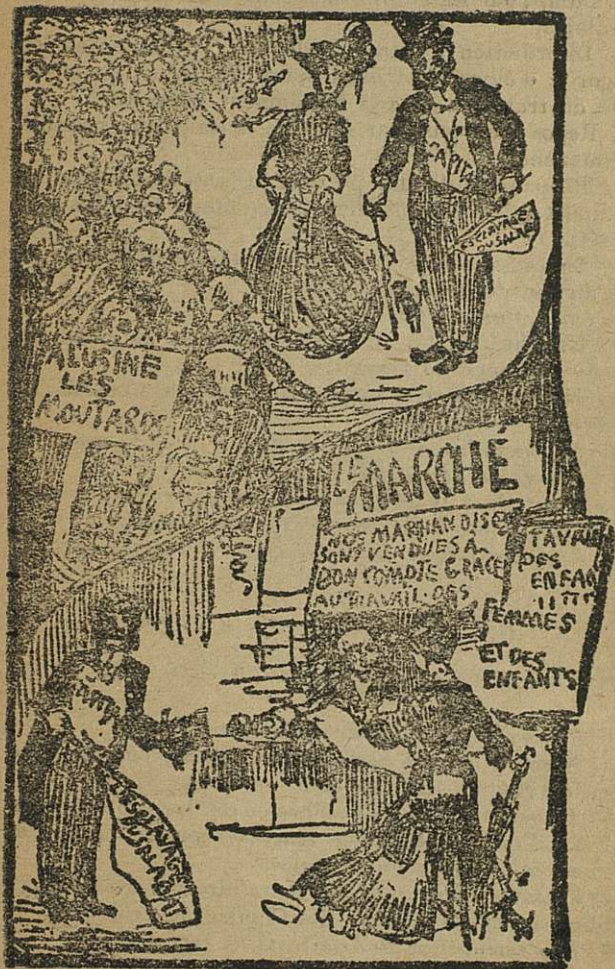
1. *Abolition de toutes les lois restrictives du droit de coalition.*

2. *Réglementation du travail industriel.*

a) Interdiction du travail des enfants de moins de 14 ans;

b) Système du demi-temps pour les adolescents de 14 à 18 ans;

c) Interdiction du travail des femmes dans toute industrie où ce travail est incompatible avec la morale ou l'hygiène;



d) Réduction de la journée de travail à 8 heures, au maximum, pour les adultes des deux sexes et minimum de salaire;

e) Interdiction du travail de nuit, pour toutes les catégories d'ouvriers et dans toutes les industries où ce mode de travail n'est pas absolument nécessaire;

f) Repos d'un jour par semaine, autant que possible le dimanche;

g) Responsabilité des patrons en cas d'accidents et nomination de médecins chargés de donner les soins aux blessés;

h) Suppression des livrets et certificats d'ouvriers et interdiction de les employer.

3. *Inspection du travail.*

a) Rétribution des autorités médicales, au point de vue de l'hygiène du travail;

b) Nomination des inspecteurs par les Conseils de l'industrie et du travail.

4. *Réorganisation des Conseils de prud'hommes et des Conseils de l'Industrie et du Travail.*

a) Droit de vote et éligibilité des ouvrières;

b) Obligation de se soumettre aux Conseils.

5. *Réglementation du travail dans les prisons et les couvents.*

C. — MESURES SPÉCIALES

AUX TRAVAILLEURS AGRICOLES

1. *Réorganisation des Comices agricoles.*

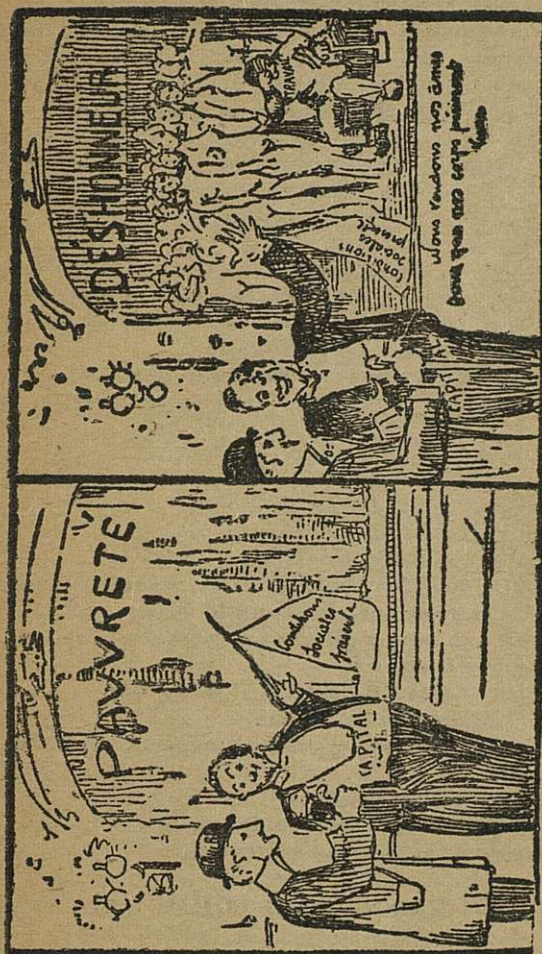
a) Nomination des délégués, en nombre égal, par les propriétaires, les fermiers et les ouvriers;

b) Intervention des Chambres dans les contestations individuelles ou collectives entre les propriétaires, les fermiers et les ouvriers agricoles;

c) Fixation d'un minimum de salaire par les pouvoirs publics sur la proposition des Comices agricoles.

2. *Réglementation des contrats de fermages.*

a) Fixation du taux des fermages par les Comités d'arbitrage ou par les Comices agricoles réformés;



Mon cher héritier ! Voici le théâtre de la vie contemporaine. Tirez le rideau ! Vous verrez que le Travail ne nous produit pas seulement la reute, mais encore, par dessus le marché, de la chair humaine en abondance.

b) Indemnités au fermier sortant, pour la plus-value donnée à la propriété;

c) Participation des propriétaires, dans une mesure plus étendue que celle fixée par le Code civil, aux pertes subies par les fermiers;

d) Suppression du privilège du propriétaire.

5. Assurance par les provinces et réassurance par l'Etat contre les épizooties, les maladies des plantes, la grêle, les inondations et autres risques agricoles.

4. Organisation par les pouvoirs publics d'un enseignement agricole gratuit.

Création ou développement des champs d'expérience, des fermes modèles, des laboratoires agricoles.

5. Achat par les communes d'instruments agricoles mis à la disposition des habitants.

Attribution des biens communaux à des collectivités de travailleurs s'engageant à ne pas employer de salariés.

6. Organisation d'un service médical gratuit à la campagne.

7. Réforme de la loi sur la chasse.

a) Suppression du port d'armes;

b) Suppression des chasses gardées;

c) Droit pour les cultivateurs de détruire en toute saison les animaux nuisibles aux récoltes.

8. Intervention des pouvoirs publics dans la création de coopératives agricoles :

a) Pour l'achat de semences et d'engrais;

b) La fabrication du beurre;

c) L'achat et l'exploitation en commun de machines agricoles;

d) La vente des produits;

e) L'exploitation collective des terres.

9. Organisation du crédit agricole.

LE PROGRAMME COMMUNAL

comporte un certain nombre de réformes. Citons seulement l'article relatif à l'organisation des services publics :

a) Exploitation par la commune ou par une fédération de communes d'une même agglomération des moyens de transports : tramways, omnibus, voitures, chemins de fer vicinaux, etc.

b) Exploitation directe par la commune ou par une fédération de communes des services d'intérêt général actuellement concédés à des compagnies : éclairage, eau, halles et marchés, voirie, chauffage, sécurité, hygiène;

c) Assurance obligatoire des habitants contre l'incendie sauf intervention de l'Etat;

d) Construction par la Commune, les Hospices et les Bureaux de bienfaisance d'habitations à bon marché.

L'ELECTION PROCHAINE

Et maintenant, quelle sera l'attitude du Parti ouvrier dans l'élection prochaine?

Le Parti ouvrier belge, comme il l'a toujours fait, exposera franchement et loyalement tout son programme politique et économique et il dira à tous quel est son idéal.

Mais au point de vue pratique et d'ordre immédiat, il combattra énergiquement le parti au pouvoir et fera tout ce qui dépendra de lui pour le renverser.

Dans la situation politique et électorale actuelle, aucun des deux partis d'opposition n'est assez fort pour réunir à lui seul la majorité nécessaire pour constituer un nouveau gouvernement.

Dans la plupart des arrondissements, les libéraux et les socialistes lutteront séparément et défendront leur programme et leurs candidats respectifs.

Dans d'autres arrondissements une coalition des deux partis est décidée dans le but de marcher ensemble au scrutin contre les cléricaux-réactionnaires.

Ailleurs, d'autres combinaisons ou tactiques peuvent être employées.

Mais il est nécessaire, il est indispensable que le Pays sache quel sera le programme de l'opposition si

elle devient majorité, programme qui pourra être réalisé dans le cours des deux premières sessions parlementaires.

Pour ce qui nous concerne, nous pensons que le programme suivant s'imposera en cas de succès :

1. *Suffrage universel à tous les degrés.*
2. *Instruction obligatoire.*
3. *Suppression du remplacement militaire.*
4. *Organisation d'une sérieuse Caisse de retraite pour tous les vieux travailleurs.*
5. *Loi réglementant la durée du travail.*
6. *Réformes de la Bienfaisance publique.*
7. *Réformes spéciales en faveur des fermiers et des ouvriers agricoles.*

Toutes ces réformes, répétons-le, sont populaires et une campagne de propagande bien conduite peut créer en leur faveur un courant d'opinion irrésistible !

Il suffit de vouloir !

A LA BATAILLE !

Et maintenant à la bataille !

Il est temps de débarrasser le pays du gouvernement réactionnaire et clérical qui depuis bientôt vingt-deux ans domine et règne en maître.

Il est temps que tous les bons citoyens prennent à cœur la défense des intérêts vitaux du pays si maladroitement et si inconsciemment compromis par nos ministres à tout faire.

Il est temps que les socialistes et les démocrates affirment leur volonté de régénérer le pays, en lui donnant des institutions vraiment démocratiques et en votant des réformes qui aurent pour résultat certain :

De rendre la Nation véritablement souveraine comme le veut la Constitution ;

De développer l'instruction publique qui, en rendant les hommes plus instruits, les rendra aussi plus moraux et meilleurs ;

De supprimer l'odieux remplacement militaire qui permet aux classes riches et privilégiées de se désinté-

resser de la défense du pays et de leur propriété, en chargeant les pauvres entre les pauvres de le faire en leur lieu et place;

D'assurer aux vieux travailleurs une pension qui leur permette de se reposer sans avoir à tendre la main et sans risquer de finir leurs jours en prison comme voleurs ou à Hoogstraeten comme vagabonds;

De mettre fin au surmenage dont sont victimes nos ouvriers et nos ouvrières de l'industrie, sans profit aucun pour l'industrie elle-même;

De défendre les cultivateurs, fermiers et ouvriers contre les gros propriétaires en leur accordant des avantages sérieux dans le but d'améliorer leur situation.

Enfin, de mieux répartir les ressources de la *Bienfaisance publique* et de développer sérieusement et méthodiquement les *institutions de prévoyances sociales* qui, sans mettre fin aux misères humaines, auront pour effet de réduire dans une large mesure les causes d'indigence, tout en relevant la moralité et la volonté des malheureux!

Il y a là une belle œuvre de relèvement social à accomplir et si le gouvernement de demain veut mener à bien cette tâche glorieuse, il méritera d'être appelé dans l'histoire de notre pays :

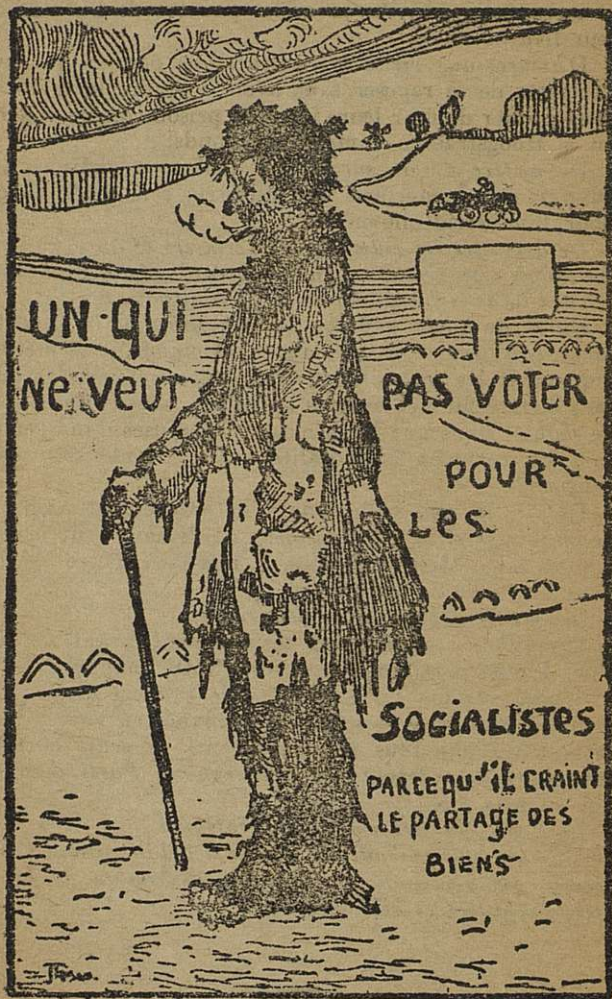
Le gouvernement de la délivrance!

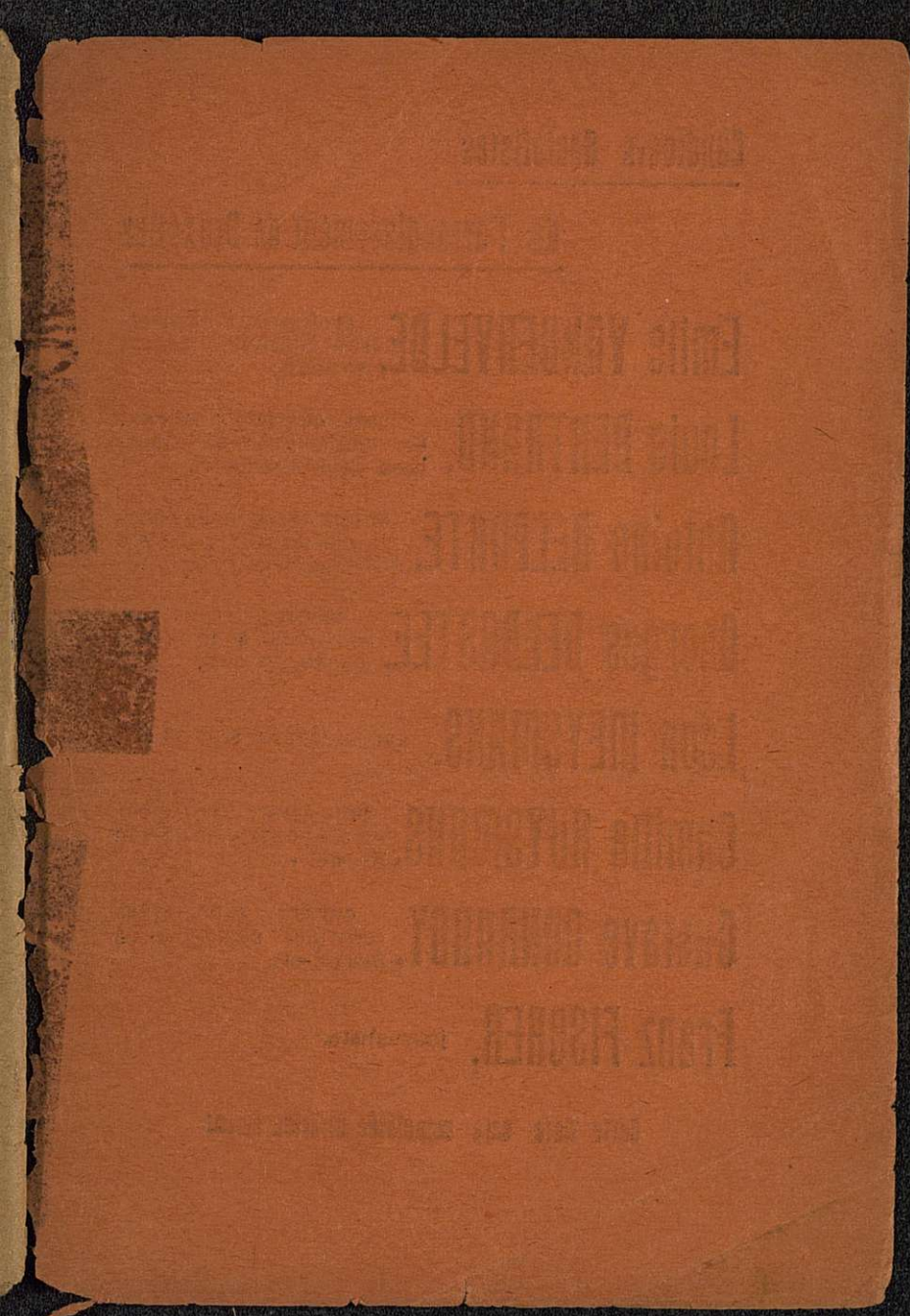
Travailleurs, réfléchissez sérieusement avant de décider à quel parti vous accorderez votre confiance.

Songez surtout à vos intérêts de producteurs.

Nous, socialistes, nous avons confiance en vous, car il est certain que tous les travailleurs réfléchis et consciencieux accorderont leur suffrage au *Parti ouvrier*, qui est à la fois

Le Parti des Réformes démocratiques
et le Parti qui travaille le mieux à l'élaboration d'une société qui réalisera pour tous le maximum de bien-être, de justice et de liberté!





Candidats Socialistes

de l'arrondissement de Bruxelles

Emile VANDERVELDE, professeur à l'Université Nouvelle (député sortant);

Louis BERTRAND, ancien ouvrier marbrier, échevin des finances à Schaerbeek (député sortant);

Antoine DELPORTE, ancien typographe, échevin des travaux publics à St-Gilles (député sortant);

Georges DELBASTÉE, médecin, conseiller communal à Bruxelles (député sortant);

Léon MEYSMANS, avocat (député sortant);

Camille HUYSMANS, professeur, rédacteur en chef de la « Gazet van Brussel »;

Eustave CONRARDY, ouvrier typographe, conseiller communal à Bruxelles;

Franz FISCHER, journaliste.

Cette liste sera complétée ultérieurement